

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge  
**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge  
**Band:** - (1965)

**Rubrik:** Information et publications

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Avec plusieurs institutions intergouvernementales ne dépendant pas des Nations unies, le CICR a également maintenu des relations suivies, en particulier avec la Ligue des Etats arabes, le Conseil de l'Europe et surtout avec le Comité international de médecine et pharmacie militaires, ainsi qu'avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes.

Quant aux organisations non gouvernementales, on peut en mentionner d'assez nombreuses avec lesquelles le CICR fut en contact ; Conseil des agences bénévoles, Amnesty International, Fédération mondiale des anciens combattants, dont les membres, réunis en assemblée générale à Lausanne, vinrent rendre hommage au CICR le 3 mai 1965, Fédération internationale libre des déportés et internés de la Résistance, Association de droit international, Conseil international des infirmières, Commission internationale de juristes, Association médicale mondiale, Conseil mondial de la paix, Service social international, Association internationale des « Lions Clubs ».

Du 16 au 23 juin, le chef du Service du personnel sanitaire (Mlle A. Pfirter), a représenté le CICR au XIII<sup>e</sup> Congrès international des infirmières, à Francfort. Celui-ci vota une résolution (N<sup>o</sup> 8), qui complète le préambule du Code de l'éthique du Conseil international des infirmières et souligne l'importance pour toutes les infirmières de connaître les principes de la Croix-Rouge ainsi que les priviléges et obligations que leur confèrent les Conventions de Genève <sup>1</sup>. A la suite de ce congrès, le CICR eut à fournir une abondante documentation à un grand nombre de participantes.

Notons encore que le Comité néerlandais pour les concours internationaux et nationaux des professionnels de l'artisanat offrit au CICR un cadran solaire qu'il fit construire dans le parc entourant le siège de l'institution et dont l'inauguration eut lieu le 6 août.

## INFORMATION ET PUBLICATIONS

Dans les différents domaines qui sont les siens, presse, radio, télévision, cinéma, publications diverses, documentation, etc., le Service de presse et d'information s'est efforcé, bien que disposant

<sup>1</sup> Voir p. 57.

de moyens matériels limités, de développer son activité et de la rendre plus efficace, afin de mieux faire connaître dans le monde les principes, le rôle et l'œuvre du CICR. Pour cela il a cherché à améliorer ses méthodes de travail et à simplifier son organisation.

### **Relations avec la presse**

Avec la presse suisse et étrangère, le CICR a maintenu des relations très suivies. Le Service d'information attache la plus grande importance à la collaboration que lui apportent les agences de presse disposées à diffuser dans le monde entier, aussi bien auprès des rédactions de journaux que des studios de radio et autres institutions, des nouvelles et commentaires sur l'activité du CICR.

En 1965, le Service d'information a publié dix-neuf numéros du bulletin d'information « L'Actualité de la Croix-Rouge » distribué à de nombreux journaux, agences de presse, studios de radio, Sociétés de Croix-Rouge, gouvernements et missions diplomatiques dans le monde entier. En outre, il a diffusé quarante-quatre communiqués et informations sur des sujets divers. Ce matériel d'information a été fréquemment reproduit dans la presse ou cité dans les émissions de nouvelles de la radio. De même, il a répondu à de nombreuses questions orales ou écrites posées par des journalistes et a fréquemment remis de la documentation destinée à des articles sur la Croix-Rouge, son histoire et son action. Cette activité fut particulièrement intense en relation avec la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne, où le Service d'information du CICR déléguait l'un de ses collaborateurs.

### **Radio et Télévision**

Dans le domaine radiophonique également, le Service d'information a intensifié son activité. Travaillant désormais directement du siège du CICR, où il dispose d'un studio bien équipé techniquement, il a procédé à de nombreux enregistrements destinés aux ondes suisses et étrangères. Des reporters sont venus sur place et ont enregistré 104 interviews destinées en majorité à la Radio romande et aux Ondes courtes suisses à Berne. En outre,

le Service d'information s'est efforcé de multiplier ses contacts avec les instituts étrangers de radio par l'intermédiaire des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Cette initiative, encouragée par de nombreuses réactions favorables de ces Sociétés et des studios eux-mêmes, s'est traduite par l'envoi dans les cinq continents de 248 bandes enregistrées en anglais, français et espagnol, dont la plupart ont été diffusées sur les ondes. A l'occasion de la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, le nombre des interviews de représentants du CICR a fortement augmenté et des millions d'auditeurs dans toutes les parties du monde ont pu les entendre.

Grâce à la collaboration du Studio suisse des Ondes courtes à Berne, le CICR a poursuivi la diffusion des émissions dites « d'essai » sur l'onde « Intercroixrouge » (41,61 m, 7210 Kcl). Ces émissions ont pour but de fournir aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge, aux instituts de radiodiffusion et aux amateurs l'occasion de se familiariser avec l'écoute du CICR. En cas de guerre, cette longueur d'ondes serait utilisée pour transmettre des messages et des communications de caractère humanitaire. Diffusées sur un émetteur circulaire à grande puissance de la station fédérale de Schwarzenbourg, les émissions « d'essai » font l'objet de rapports d'écoute de la part d'auditeurs témoins dans de nombreux pays d'Europe et d'outre-mer.

En 1965, le CICR en a diffusé six séries, soit deux de plus qu'en 1964. En cours d'année, il en a renouvelé la formule, afin de rendre cette écoute plus attrayante pour les auditeurs.

En télévision également, l'année 1965 a marqué un progrès de l'activité du CICR. Le Service d'information a reçu la visite de trente-deux correspondants de télévision et de cinéma qui ont filmé des interviews, des manifestations diverses ou les fichiers de l'Agence centrale de recherches. Ces correspondants ont parfois ajouté à leurs prises de vues des séquences provenant de la filmothèque du CICR.

### **Films et iconographie**

La section photographique du Service d'information a diffusé, en 1965, plus de 3300 photos, à titre de prêts, de dons ou de ventes.

Beaucoup de celles-ci ont été reproduites dans des journaux quotidiens ou périodiques divers, notamment dans les revues des Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

C'est aussi grâce aux documents de sa photothèque que le CICR a participé, en 1965, à trois expositions : à Lausanne, dans le cadre de l'Assemblée générale de la Fédération mondiale des Anciens combattants, à Francfort, à l'occasion du XIII<sup>e</sup> Congrès du Conseil international des infirmières et à Vienne, lors de la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge.

Dans le domaine cinématographique, le Service d'information a continué à diffuser bon nombre de films sur le CICR et son activité. Sans tenir compte des prêts et des locations, il en a vendu, dans les cinq continents, pour un montant total de Fr.s. 19.170,—. Les films les plus demandés ont été « Yémen, terre de souffrance » et « Croix rouge sur fond blanc ». En décembre, fut tirée la centième copie de ce dernier.

De plus, le Service d'information a poursuivi la diffusion des séries de diapositives en couleur illustrant les principales règles des Conventions de Genève.

### **Publications diverses**

Les diverses publications ont continué à faire l'objet de commandes souvent importantes. Ainsi le gouvernement danois a commandé 100.000 exemplaires de la brochure illustrée en neuf langues sur les Conventions de Genève.

En collaboration avec le Service de la collecte, le Service d'information a mis au point un nouveau dépliant illustré, publié en quatre versions (français, allemand, italien et anglais).

### **Visites**

Le Service d'information du CICR, qui s'est aussi occupé de l'accueil des visiteurs, a reçu, au cours de l'année, 2891 personnes. Ce chiffre ne comprend pas les visiteurs accueillis par le Service de liaison et du protocole. Il s'est souvent agi de groupes importants, auxquels furent présentés des exposés et projetés des films et qui eurent aussi l'occasion de visiter les fichiers de l'Agence centrale de recherches. Le Service d'information a aussi organisé

des manifestations comme la réception, le 3 mai, de quelque 300 membres de la Fédération mondiale des Anciens combattants, dont le président remit une plaque commémorative, remerciant le CICR de son œuvre en faveur des victimes des différents conflits.

### Service des archives

Les demandes de recherches historiques à effectuer dans les archives, et qui ont trait surtout à la captivité au cours de la seconde guerre mondiale, sont loin de diminuer. En 1965, le Service des archives n'a pas reçu moins de 74 demandes, représentant des recherches portant sur 108 camps de prisonniers ou d'internés. Certaines d'entre elles ont exigé plusieurs jours de travail.

### REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Éditée par le CICR, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît chaque mois en deux éditions, l'une française et l'autre anglaise. Elle a consacré, en 1965, plusieurs livraisons à la diffusion des Conventions de Genève. Ainsi, elle a publié des études de fond sur ce sujet important : « Plan d'action pour la diffusion des Conventions » par M. J. Des Cilleuls, président de la Société de Droit international médical, et un second « Plan d'action » de M. P. Gregoric, président de la Croix-Rouge yougoslave. Plus tard, ce fut un article de M. C. Pilloud sur « Les réserves aux Conventions de Genève ». Enfin, le Dr J. M. Rubli étudiait « Le rapatriement et l'hospitalisation en pays neutre des prisonniers de guerre blessés ou malades » et dans un numéro suivant, M. P. Vasak montrait l'importance et la portée future de « La Convention européenne des Droits de l'homme, complément utile des Conventions de Genève ».

En outre, la Revue a publié certains des rapports les plus importants présentés par le CICR à la XX<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge, comme « La diffusion des Conventions de Genève auprès du personnel infirmier » et « Les activités des Sociétés nationales dans le domaine de la protection civile ». Enfin, dans son numéro de novembre, elle a présenté le texte